

Moratoire sur les surfaces commerciales : Centre-Ville en Mouvement se félicite des propos de Jacques Mézard

- [Actualités](#)
- [Commerce](#)

Publié le 18/10/2017 à 12:59



Pierre Creuzet © D.R.

Pierre Creuzet, directeur fondateur de l'association d'élus et de parlementaires **Centre-Ville en Mouvement**, se félicite des propos du ministre de la Cohésion des Territoires, **Jacques Mézard**, sur sa proposition d'instaurer en France un moratoire sur tout mètre carré supplémentaire de surface commerciale en périphérie.

« Enfin le sujet n'est plus tabou. Voilà 15 ans que notre association d'élus et de parlementaires existe, et nous avons le Ministre de la Cohésion des Territoires qui en parle, a réagi Pierre Creuzet. Lors de la 12ème édition des Assises Nationales du Centre-Ville que nous avons organisé, un grand nombre d'élus locaux ont ré-insisté pour que ce moratoire d'un an existe car ils sont assaillis de demandes pour l'extension de centres commerciaux et de galeries marchandes. »

Et d'ajouter : « L'an passé en 2016, 22 % de nouvelles surfaces commerciales ont été construites dont 90 % en périphérie.^[1] La France est déjà le pays qui a le plus de surfaces de centres commerciaux en périphérie, là on "marche sur la tête". »

Le 7 Septembre dernier, Patrick Vignal, Député de l'Hérault et président de Centre-Ville en Mouvement a fait une demande officielle au président de la République, **Emmanuel Macron**, et au Premier ministre, **Edouard Philippe** afin que les centres-villes obtiennent le label "Grande Cause Nationale" pour l'année 2018.^[1] La première demande faite par l'association est d'organiser un moratoire d'un an par rapport à la périphérie. Cette année peut servir à réfléchir sur ce que l'on souhaite, et sur ce que les consommateurs souhaitent en termes de commerces dans les années à venir. Car nous sommes en pleine révolution par rapport aux attentes des consommateurs.

Mots-clés : Centre-Ville en Mouvement, Edouard Philippe, Emmanuel Macron, Jacques Mézard, Patrick Vignal, Pierre Creuzet

<https://www.businessimmo.com/contents/89899/moratoire-sur-les-surfaces-commerciales-centre-ville-en-mouvement-se-felicite-des-propos-de-jacques-mezard>

Des élus veulent le label "Grande cause nationale 2018" pour les centres-villes

Actualités Territoires

Publié le 07/09/2017 à 16:05

5

1



© Pictarena / Fotolia

L'association Centre-Ville en mouvement, qui réunit plusieurs centaines d'élus, demande à **Emmanuel Macron** que les centres-villes, menacés de "désertification rapide", soient déclarés "Grande cause nationale 2018", dans un courrier adressé au chef de l'Etat diffusé jeudi. Les élus alertent le président de la République sur "la situation très préoccupante" des centres-villes, dont ils constatent la "désertification rapide". L'attribution du label "Grande cause nationale" montrerait "toute l'attention que porte la France sur l'avenir de ses coeurs de villes et de ses quartiers tout en apportant des moyens financiers de la part de partenaires privés", écrit Patrick Vignal (REM), député de l'Hérault, qui préside l'association créée en 2005.

Parmi une série de propositions exposées au cours d'une conférence de presse, l'association demande par ailleurs un moratoire d'un an "sur les extensions des zones commerciales hors des centres-villes". Elle souhaite que l'Etat "montre l'exemple", en maintenant notamment les

administrations et infrastructures (hôpitaux, commissariats...) en centre-ville, mais aussi par un renforcement de la sécurité et des allègements de fiscalité. Certaines contraintes urbanistiques doivent, selon les élus, être allégées pour les immeubles en centre-ville et des efforts faits pour bénéficier de fonds européens.

"Beaucoup de villes moyennes, de 30 à 40 000 habitants, sont des mouiroirs après 19H00", a déploré Patrick Vignal, selon qui "depuis 30 ans, aucun gouvernement n'a mis les moyens" pour préserver l'attractivité des centres-villes. Il a toutefois noté la "volonté forte d'Emmanuel Macron" sur le sujet. Il s'agit notamment pour les élus de lutter contre les "vacances commerciales" - les locaux commerciaux vacants - nombreux en centres-villes. **Arnaud Robinet**, maire LR de Reims, a souligné pour sa part l'importance de l'accès aux centres et d'une politique de gratuité des parkings. Selon une étude de CSA, 73 % des Français se rendent au moins une fois par semaine dans leur centre-ville. 59 % d'entre eux s'y disent attachés, mais la proportion monte à 65 % chez les jeunes de 18 à 24 ans. "Les jeunes veulent un centre-ville social et digital, les seniors veulent l'aspect pratique, la ville facilitée", note l'institut.

« Tous droits de reproduction et de représentation réservés. © (2017) Agence France-Presse »